



Compte rendu des décisions du Bureau du 17 septembre 2012

1. Examen de l'ordre du jour du Conseil communautaire du 8 octobre et désignation des rapporteurs.
2. Liste des compétences dans le cadre de la fusion avec la CCCO.
3. Bilan aide aux devoirs année 2011-2012 et point sur la rentrée 2012-2013
4. Réseau Cyber-bases : bilan de fonctionnement et proposition de réorganisation du service
5. Demande d'attribution d'une avance remboursable pour la commune d'Argagnon, pour la réalisation de logements sociaux
6. Demande d'attribution d'une aide pour l'acquisition de 11 logements par la SOEMH sur la commune de Mourenx
7. OPAH : aides financières (propriétaire occupant, façades)
8. Manifestation Village de l'emploi : demande de subvention de la Mission locale jeunes des territoires de Mourenx – Oloron – Orthez pour l'organisation du pôle découverte de la chimie industrielle
9. Aides financières aux étudiants 2011-2012 (solde)
10. Marché nocturne de Biron du 31 août 2012 : examen de la demande de la Mairie de Biron.
11. Participation financière à la réalisation de manifestations sportives et culturelles : examen de demandes de dotation (Saint-Médard, Casteide-Cami, Mourenx)
12. Indemnités de stage
13. Information au Bureau concernant l'attribution de sept marchés publics.

1. EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 OCTOBRE ET DESIGNATION DES RAPPORTEURS

Le Bureau approuve l'ordre du jour du Conseil du 8 octobre 2012 et procède à la désignation des rapporteurs.

2. LISTE DES COMPETENCES DANS LE CADRE DE LA FUSION AVEC LA CCCO ET LA COMMUNE DE BELLOCO

Le Bureau prend connaissance des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives exercées actuellement par la communauté de communes de Lacq, la communauté de communes du canton d'Orthez et par les syndicats existants.

Le Bureau demande qu'une évaluation de l'ensemble de ces compétences soit effectuée.

3. BILAN AIDE AUX DEVOIRS ANNEE 2011-2012 ET POINT SUR LA RENTREE 2012-2013

3.1 – Bilan de l'aide aux devoirs année 2011-2012

En 2011/2012, le service enfance enseignement a permis d'aider 713 élèves répartis sur 35 écoles primaires du territoire, grâce au travail de 77 intervenants et 4 coordonnateurs.

Par ailleurs, une enquête de satisfaction des utilisateurs a été menée, en juin 2012, auprès des familles dont les enfants étaient inscrits à l'aide aux devoirs.

61,9 % des parents se sont exprimés. A l'heure de reconduire le projet pour la nouvelle rentrée 2012-2013, voici en quelques chiffres les résultats obtenus :

98 % des parents sont satisfaits ou très satisfaits de l'aide aux devoirs.

91,5 % des enfants sont satisfaits ou très satisfaits de ce service.

3.2 – Point sur la rentrée scolaire 2012-2013

Le service a démarré l'aide aux devoirs le mardi 4 septembre 2012 sur la commune de Mourenx, dans les 4 groupes scolaires primaires (Victor Hugo, Jules Ferry, Charles de Bordeu et Charles Moureu). Il démarrera dans les 31 autres communes du territoire le 8 octobre 2012.

Le découpage en 4 secteurs prévus l'an dernier a permis une meilleure gestion du nouveau territoire et une grande efficacité du service. Les 4 coordonnateurs sont reconduits.

21 intervenants ont été recrutés sur le secteur de Mourenx.

Les recrutements dans les autres écoles sont actuellement en cours :

- Pour le secteur de Lagor, environ 17 intervenants seront recrutés.
- Pour le secteur d'Arthez de Béarn, environ 16 intervenants seront recrutés.
- Pour le secteur de Monein, environ 16 intervenants seront recrutés.

Le Bureau prend acte de ces informations.

4. RESEAU CYBER-BASE : BILAN DE FONCTIONNEMENT ET PROPOSITION DE REORGANISATION DU SERVICE

Le réseau Cyber-base existe depuis novembre 2005. Il est composé de six Cyber-bases : Arthez, Artix, Maslacq, Monein, Pardies et Mourenx, tête de réseau.

Au vu du bilan de fréquentation et de l'évolution des pratiques qui a été effectué sur les trois dernières années, le Bureau émet un avis favorable à la proposition de réorganisation du réseau Cyber-base qui lui est présentée.

5. DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE AVANCE REMBOURSABLE POUR LA COMMUNE D'ARGAGNON, POUR LA REALISATION DE LOGEMENTS SOCIAUX

La commune d'Argagnon sollicite une avance remboursable sur 60 % du foncier qui sera destiné à un projet d'habitat social.

Compte tenu des règles retenues en la matière, le montant de l'avance qui pourrait être remboursée à la commune d'Argagnon pour ce projet s'élève à 51 614 €, soit 80 % du prix des domaines.

Avis favorable du Bureau.

6. DEMANDE D'ATTRIBUTION D'UNE AIDE POUR L'ACQUISITION DE 11 LOGEMENTS PAR LA SOEMH SUR LA COMMUNE DE MOURENX

La SCI Odyssée a construit en VEFA 32 logements rue Cami du Cor à Mourenx et elle souhaite vendre ces logements en accession sociale par l'intermédiaire du dispositif PASS

FONCIER. Le dispositif PASS FONCIER ayant été stoppé au 31 décembre 2010, la SCI Odyssee n'a pas vendu 11 logements.

La SOEMH s'est positionnée favorablement pour acquérir ces 11 logements en sollicitant 6 agréments PLAI (logement locatif très social) et 5 PLUS (logement locatif social) auprès du Conseil général, délégataire des aides à la pierre.

Prix d'acquisition par la SOEMH : 1 457 840 € (10 logements T4 ; 1 T5 et 4 garages).

La SOEMH a transmis par courrier du 20 juin 2012 une demande de subvention à la communauté de communes de Lacq sollicitant une aide de 3 % du prix de revient, soit une aide de 43 735 €.

Le Bureau émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 43 735 € à la SOEMH.

7. OPAH : AIDES FINANCIERES (PROPRIETAIRE OCCUPANT, FAÇADES)

Au vu des informations fournies par les demandeurs et des règles retenues en la matière, le Bureau émet un avis favorable à l'attribution d'aides à 4 propriétaires souhaitant réaliser des travaux de ravalement de façades de leur logement pour un montant total de 5 476 € et à l'attribution d'une aide, dans le cadre du Programme d'intérêt général (PIG) « Home 64 », à un propriétaire occupant souhaitant réaliser des travaux dans sa résidence principale pour un montant de 1 170 €.

8. MANIFESTATION VILLAGE DE L'EMPLOI : DEMANDE DE SUBVENTION DE LA MISSION LOCALE JEUNES DES TERRITOIRES DE MOURENX – OLORON – ORTHEZ POUR L'ORGANISATION DU POLE DECOUVERTE DE LA CHIMIE INDUSTRIELLE

Le village de l'emploi, installé sur la plaine de jeux de Saragosse à Pau, et auquel participe depuis 2005 l'antenne de la Mission Locale de Mourenx, est la seule manifestation en Aquitaine à coupler emploi et formation. Elle permet aux personnes en recherche d'emploi, de formation ou d'orientation de découvrir de nombreux métiers, des employeurs et des offres de poste.

A l'occasion de cette édition 2012, un pôle découverte sur la chimie industrielle et les métiers associés sera organisé. Il est réalisé en partenariat avec la SOBEGI, TORAY, ABENGOA, CHIMEX, Lacq+, la CCI, le GRETA, ENGTSI, Lacq Odyssee. Il est découpé en 3 espaces : les entreprises, leurs métiers et les professionnels ; la formation initiale et continue ; démonstration, présentation de produits locaux, maquette, exposition, permettant ainsi de toucher un public plus nombreux sur les entreprises du bassin de Lacq.

La Mission locale sollicite de la communauté de communes de Lacq une participation financière à hauteur de 3 000 € afin d'organiser au mieux cette manifestation.

Avis favorable du bureau.

9. AIDES FINANCIERES AUX ETUDIANTS 2011-2012 (SOLDE)

9.1 - Aides financières à des étudiants pour leurs études supérieures

Après examen des demandes et au vu des informations fournies et des règles retenues en la matière, le Bureau décide d'octroyer des aides financières, pour un montant total de 2 500 €, à 5 étudiants résidant sur le territoire de la communauté de communes de Lacq pour leur permettre de poursuivre leurs études supérieures.

9.2 - Aide financière à un étudiant pour participation à ses frais de stages

Après examen de la demande et au vu des informations fournies et des règles retenues en la matière, le Bureau décide d'octroyer une aide financière de 200 € à 1 étudiant résidant sur le territoire de la communauté de communes de Lacq pour participation à ses frais de stage.

10. MARCHÉ NOCTURNE DE BIRON DU 31 AOÛT 2012 : EXAMEN DE LA DEMANDE DE LA MAIRIE DE BIRON.

La commune de Biron sollicite, au titre des dotations aux manifestations sportives et culturelles, une participation financière de 1 100 € pour le compte du comité des fêtes qui a organisé, le 31 août 2012, un marché nocturne suivi d'un feu d'artifice.

Bien qu'il s'agisse d'une demande se situant à la lisière du dispositif, le Bureau émet un avis favorable.

11. PARTICIPATION FINANCIERE A LA REALISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES : EXAMEN DE DEMANDES DE DOTATION (SAINT-MEDARD, CASTEIDE-CAMI, MOURENX)

Le Bureau examine les demandes transmises par les communes concernées pour le compte des associations suivantes :

- Rugby Club de Saint-Médard pour l'organisation d'une journée sportive qui a eu lieu le 15 septembre 2012.
- Association AVEC, de Casteide-Cami, pour la Cateidienne 2012 du 26 août 2012.
- US Rugby Mourenx pour les 50 ans du club, manifestation qui se déroulera les 21 et 22 septembre.

Le Bureau valide le principe de l'octroi de ces subventions. Il appartient dorénavant au Conseil de se prononcer sur le montant de ces subventions au regard des justificatifs transmis par les mairies.

12. INDEMNITES DE STAGE

Au vu des règles retenues en la matière, le Bureau émet un avis favorable à l'attribution d'une indemnité de :

- **2 728 €** à un étudiant en Master 2 Services énergétiques et énergies renouvelables, pour un stage intitulé « L'énergie photovoltaïque et les économies d'énergie des bâtiments communaux » effectué au sein du pôle environnement pendant quatre mois et demi.
- **1 867,50 €** à une étudiante en 3^{ème} année de licence Science du langage, parcours communication, médiation numérique et nouveaux médias, pour un stage intitulé « Aide à l'organisation d'un événement : Manseng'Phonie » effectué au sein du service communication pendant trois mois.

13. INFORMATION AU BUREAU CONCERNANT L'ATTRIBUTION DES MARCHES SUIVANTS :

13.1 - Construction d'une maison de la santé à Artix (lots 1, 9 et 12)

Les marchés ordinaires à prix forfaitaires pour la construction d'une maison de la santé à Artix (lots 1, 9 et 12) sont attribués comme suit : lot 1 : entreprise Mainhaguiet (305 476,05 € HT) ; lot 9 : entreprise Sobecar (24 574,11 € HT) ; lot 12 : entreprise Deelo (25 898 € HT).

13.2 - Souscription de contrats d'assurance Dommage-ouvrage par la communauté de communes de Lacq pour 3 opérations : la construction d'un atelier de découpe, la construction d'une maison de la santé et l'extension des locaux administratifs

Les marchés ordinaires à prix unitaires pour la souscription de contrats d'assurances dommage-ouvrage par la communauté de communes de Lacq sont attribués à la société SMACL Assurances pour 3 opérations, à savoir : lot 1 : dommage-ouvrage pour la construction d'un atelier de découpe : 24 052,14 € HT ; lot 2 : dommage-ouvrage pour la construction d'une maison de la santé : 20 592 € HT ; lot 3 : dommage-ouvrage pour l'extension des locaux administratifs de l'hôtel de la communauté de communes : 44 659,26 € HT.

13.3 - Mission d'assistance globale à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des actions d'aménagement numérique sur le territoire de la communauté de communes de Lacq

Le marché à bons de commande d'un montant minimum de 40 000 € HT et maximum de 80 000 € HT sur quatre ans pour une mission d'assistance globale à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des actions d'aménagement numérique sur le territoire de la communauté de communes de Lacq est attribué au groupement Tactis / Bird and Bird pour un montant estimatif de 67 300.00 € HT.

13.4 - Prestation de tirs de feu d'artifice dans le cadre de la manifestation "Orchestral urbain"

Le marché ordinaire à prix forfaitaire pour une prestation de tirs de feu d'artifice dans le cadre de la manifestation "Orchestral urbain" est attribué à la société Storm artifices pour un montant estimatif de 13 377,92 € HT.

13.5 - Missions SPS pour différents chantiers de travaux publics réalisés par la communauté de communes de Lacq en 2012

Le marché ordinaire à prix unitaires pour les missions de coordination sécurité et protection de la santé 3ème catégorie (conception et réalisation) pour différents chantiers de travaux publics réalisés par la communauté de communes de Lacq en 2012 est attribué à l'entreprise Vigeis 40 pour un montant estimatif de 2 970 € HT.

13.6 - Aménagement du centre bourg à Mesplède – 2^{ème} tranche

Le marché ordinaire à prix unitaires pour l'aménagement du centre bourg à Mesplède est attribué à la société Laffitte Frères pour un montant estimatif de 202 740,00 € HT.

13.7 - Entretien du patrimoine végétal de la communauté de communes de Lacq

Le marché à bons de commande d'un montant minimum de 140 000 et maximum de 180 000 € HT sur deux ans pour l'entretien du patrimoine végétal de la communauté de communes de Lacq est attribué à la société Clavé pour un montant estimatif de 76 118,75 € HT par an.

Le Bureau prend acte de ces informations.
